

Compte-rendu de l'assemblée générale de l'ASBA section tir à l'arc.

Le 8 décembre 2017

Présents : 32

Pouvoirs : 7

Allocution du président (par le président François Poprawa) :

Après avoir remercié les participants pour leur présence, le président a demandé une minute de silence à la mémoire de Michel Esch président d'honneur de L'OMS de Bois D'Arcy décédé récemment.

Élection du bureau

Le bureau a été élu à l'unanimité pour 4 ans. Le président et le trésorier ont annoncé que ce sera leur dernier mandat.

François POPRAWA président

Jean-Roger BLANCHET trésorier

Yves LE DONGE secrétaire

Rapport moral de la compagnie

Les effectifs de la Compagnie qui étaient de 88 adhérents à la fin de la saison 2016/2017 sont maintenant de 77 adhérents cette saison. Les effectifs sont en légère baisse cette saison, peut-être à cause de la modification des créneaux d'utilisation des salles, en raison des problèmes au gymnase Colette Besson.

Événements sur la saison 2016 - 2017 :

- Indoor 3D de bois d'Arcy (bon déroulement, gros succès).
- Triple concours à Villiers le Morhier
 - Samedi 29 septembre concours nature (presque complet)
 - Dimanche 30 championnat régional d'île de France
- Lundi 1^{er} concours nature par équipe de club, gagné par l'équipe de Bois d'Arcy avec récompense financière (400 €)

Le président a remercié les bénévoles pour leur implication dans l'organisation des concours.

Les membres du club ont participé à de nombreux concours départementaux et régionaux et ont souvent été sur le podium. Les membres du club se déplacent nombreux (entre 15 et 20) sur beaucoup de concours, donnant ainsi une bonne visibilité et une bonne notoriété au club.

Bravo à l'équipe du club qui s'est qualifiée pour deux championnats de France par équipe, en nature et en 3D, ce qui a valu au club une récompense de 400 € de la part de l'office municipal des sports.

Bravo également à Régis Mansuy qui s'est qualifié au championnat de France 3D individuel.

Investissements :

- Pas d'achat d'arcs cette saison : il y en suffisamment.
- Achat de nouvelles mousses et cibles
- Aménagement de la fosse par les bénévoles, ainsi que du terrain de Villiers Le Morhier.

Formation : Hervé Breteau et en train de passer son diplôme d'entraîneur.

Site du club <http://www.asbatiralarc.fr/>. N'hésitez pas à vous inscrire pour créer votre compte et faire vivre le site. A partir du début l'année 2018, pour éviter les problèmes d'oubli/pertes d'information, les inscriptions groupées club pour les concours se feront en ligne sur le site.

A la suite de la découverte de seringues usagées à la fosse, la mairie demande la fermeture du portail d'accès. Un cadenas dé-verrouillable au moyen d'un téléphone Bluetooth, par les personnes autorisées, a été mis en place. Ce

cadenas fournit, de plus, un historique d'accès.

Prévisions :

Organisation d'un indoor 3D le week-end du 17/18 février sur le thème de la Bretagne.

Le vendredi 16, toute la compagnie sera réquisitionnée pour l'installation.

Notre animateur habituel ne pourra pas être là cette fois-ci, il faudra le remplacer et peut-être acheter du matériel de sono/lumière (à voir). Si vous avez des idées de décor en rapport avec le thème, n'hésitez pas à vous manifester.

Organisation de concours nature le week-end du 5/6 mai (départemental le 6), et peut-être aussi le 8 (à réfléchir).

Organisation d'un concours 3D officiel nouvelle version le 1er Juillet. Les 24 cibles rentrent sur le terrain. Elles seront placées aux distances limites basses officielles pour favoriser le nombre de points et avec un peu de publicité faire le plein d'archers.

Le club peut plus facilement organiser des concours, car nous avons maintenant un arbitre dans nos effectifs.

Le rapport moral a été voté à l'unanimité.

Rapport financier (par le trésorier Jean Roger Blanchet) :

Résumé de la présentation des comptes ASBA tir à l'arc saison 2016-2017

Le détail de la comptabilité peut être fourni sous forme de fichier pdf à tout adhérent qui en ferait la demande.

Les cotisations pour près de 12000 € et 6000 € pour les licences

Subventions environ 2200 €

Ventes environ 2000 € pour 1000 € d'achats. La compagnie ne fait presque pas de bénéfice sur les ventes, le surplus de cette année correspond à des déficits pour cette balance achat/vente des années précédentes.

Subvention pour le haut niveau : 860 €

Investissement pour équipements : 4300 €

Participation de la compagnie pour environ 3000 €

Pour résumer, le résultat de l'année est de 2917 €, ce qui donne avec le résultat de l'année précédente de 1116 €, un résultat brut de 4033 €. Ainsi, nous reconstituons la réserve de 3200 € que nous avons décidé de constituer il y a quelques années pour permettre de commencer l'année dans de bonnes conditions, et que nous portons, à présent, à 4000 €. Nous essaierons de conserver cette réserve de 4000 € pour chaque début de saison, à la décision du bureau de la compagnie.

Le rapport financier a été voté à l'unanimité.

Rapport sur la formation des jeunes et le adultes débutants.

Les jeunes (par Didier Martineau)

Les formateurs sont contents de leurs élèves. Mais il y a une baisse importante des effectifs (15 la première heure et seulement 5 la deuxième). Il est envisageable de proposer, à ceux qui veulent (et peuvent), de tirer les deux heures.

Il serait également souhaitable d'organiser une sortie à Villiers pour les jeunes, afin de leur faire découvrir le tir en parcours.

Les adultes (par daniel SACRISPEYRE)

Le groupe des débutants est sympathique et appliqué, pas de commentaires particuliers, si ce n'est la présence d'un jeune, très jeune. Mais il n'est peut-être plus dans la tranche d'âge 9/12 ans des cours du mercredi (à vérifier).

Questions diverses :

Question : pour les nouveaux, comment aller à Villiers ?

Réponse : En se faisant conduire, la premier fois, pour voir le chemin et découvrir le terrain.

Pour cela, il faut s'inscrire sur le site du club pour la sortie (covoiturage, repas). Le rendez-vous et en général à 8 H à la mairie.

Il y a besoin de volontaires pour l'entretien du terrain. Si certains n'osent pas venir, qu'il n'hésitent pas à s'inscrire pour les prochaines sorties pour voir comment ça passe.

La prochaine sortie sera le samedi 20 janvier, et au menu, il est prévu de la fondue savoyarde.

Intervention de Jacques REBIERE, président de l'ASBA

On nous avait parlé d'un déménagement à la Croix Bonnet, mais ce déménagement n'est pas prévu dans l'immédiat. En effet, le nombre de logements ayant été revu à la baisse (de 650 à 450), le promoteur sera moins généreux. De plus, la mairie doit refaire le gymnase Colette Besson, et par la suite le Cossec, les finances municipales sont donc déjà engagées.

Concernant les effectifs du club, même s'il y a un peu moins d'adhérents, les résultats sont là, avec des sélections au championnat de France, des podiums lors des concours, et surtout, des jeunes pleins de promesses. Donc tout va bien, avec les encouragements de Jacques REBIERE.

L'assemblée générale s'est ensuite terminée autour d'une collation conviviale (gâteaux, dont gâteaux d'anniversaire, sangria, jus de fruit).